

Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité – Mai 2025, n° 54



Le mot du maire

Responsables

C'est un moment important de notre vie quotidienne insulaire : le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, le 13 mai 2025, de mettre en œuvre une réglementation de la circulation automobile sur l'Île d'Arz. Une réglementation jugée nécessaire au vu de l'augmentation continue du nombre de véhicules sur notre petite île. Une augmentation qu'il nous faut juguler pour des raisons environnementales, de sécurité et aussi tout simplement pour préserver notre cadre de vie.

Dans les prochains jours, un arrêté municipal précisera les modalités de cette réglementation.

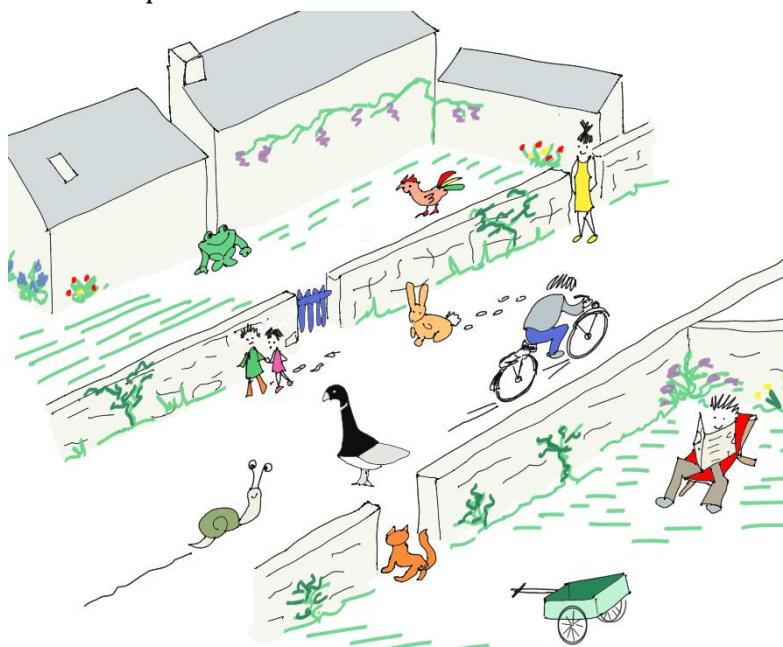
Seuls pourront circuler sur l'île les véhicules qui y auront été

expressément autorisés par la mairie. Ainsi, les personnes ayant un besoin réel d'un véhicule sur l'île, comme les professionnels ou celles qui ont des problèmes de mobilité pourront continuer à l'utiliser. Une autorisation pourra aussi être accordée pour un besoin ponctuel et de courte durée. Elle sera bien sûr exigée avant tout embarquement sur la barge.

Réguler et maîtriser la circulation automobile était un de nos engagements de début de mandat. Certes, nous avons pris notre temps,

mais avons préféré le faire conjointement avec d'autres îles bretonnes et ainsi pouvoir être aidés par un cabinet juridique mandaté par l'Association des Iles du Ponant.

« Il y a trop de voitures sur l'île ! » Cette petite phrase revient régulièrement dans les conversations iledaraïses et sonne comme une rengaine. En effet cette problématique ne date pas d'aujourd'hui. Pour preuve, vous trouverez en page 4 de ce Petit Courrier un extrait du bulletin communal de juillet 1992 : déjà, tout est dit. Il était temps d'agir !

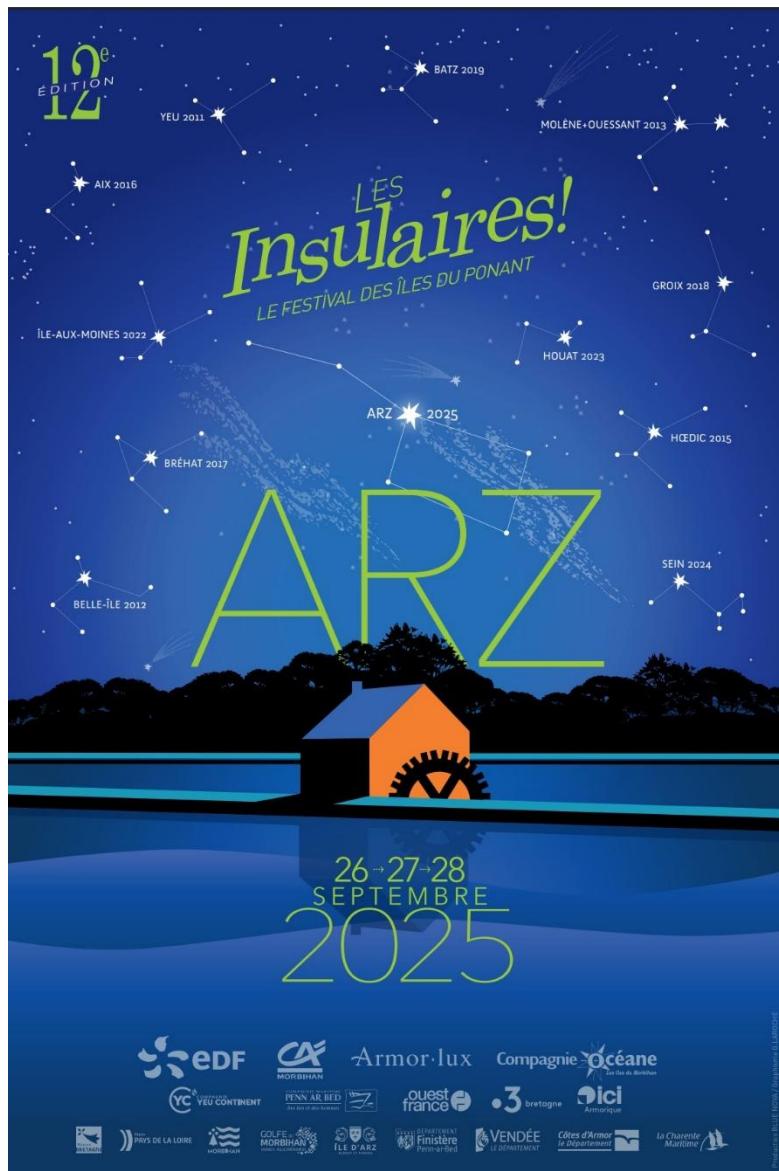


Certes, nous sommes conscients que cette réglementation soulèvera des problèmes et, sans doute, des oppositions. Nous y ferons face avec sérénité et avec cette conviction : l'erreur serait de ne rien faire. L'île est fragile, mais encore préservée, avec une qualité de vie que beaucoup, sur le continent, nous envie. Ce n'est pas un territoire comme les autres. C'est un trésor.

Alors, soyons les gardiens de ce trésor et ne le dilapidons pas. Nous en sommes tous responsables.

Jean Loiseau

Zoom



En avant-première, voici l'affiche du Festival Insulaires ! sur l'Ile d'Arz. Une belle affiche qui, très bientôt, rythmera les rues et les ruelles de toutes les îles du Ponant !

Actualité

Charlène, ATSEM à mi-temps

Véronique Lefranc étant actuellement à mi-temps, Charlène Le Callonec vient compléter ce service indispensable au bon fonctionnement de l'école.

L'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) travaille sous la responsabilité de la professeure des écoles.

Elle sera donc en appui de Marie et s'occupera plus particulièrement des plus petits.
Elle aura aussi à sa charge le périscolaire.



Refaire cette photo, 25 ans plus tard



Sans doute vous souvenez-vous de cette photo prise en 2001 à Penera. Toute (ou presque !) la population de l'île réunie pour un cliché mémorable.

Près de 25 ans plus tard, nous vous proposons de refaire la même photo avec les insulaires d'aujourd'hui, toutes catégories confondues. Rendez-vous **le lundi 9 juin à 15h00 à Penera**. Glen Bulot a gentiment accepté d'être ce jour-là aux manettes de son drone... et de son appareil photographique. Merci à lui.

Venez nombreux, il en va de la réussite de ce « portrait de famille ». Bien sûr, « temps permettant » comme disent les marins.

Déclaration des locations touristiques

Avec l'arrivée des beaux jours, certains d'entre vous loueront leur résidence principale ou secondaire à des vacanciers. Sachez que tous les logements servant à de la location de vacances doivent faire l'objet d'une déclaration contre récépissé auprès de la mairie de l'Ile d'Arz via le formulaire Cerfa N° 14004*04 pour un meublé de tourisme ou Cerfa N° 13566*03 pour une chambre d'hôte.

La déclaration effectuée, un compte hébergeur vous est ouvert sur le site de gestion de la taxe de séjour <https://golfedumorbihan.taxesejour.fr> dont les identifiants vous sont adressés par mail. Il vous permet de télédéclarer et reverser la taxe de séjour perçue.

Si vous commercialisez vos nuitées par l'intermédiaire d'un opérateur numérique (Airbnb, Abritel, le bon coin...), vous n'avez pas à les déclarer. Ces opérateurs le font à votre place. Nous vous demandons de bien vouloir apporter cette information et le nom de cet intermédiaire au service taxe de séjour de Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVa).

Le produit de la collecte de la taxe de séjour est affecté aux dépenses liées à la fréquentation touristique du territoire ou aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Contact taxe de séjour : Gaëlle RAUD – 02 22 07 42 78 – 06 60 54 25 75 – taxedesejour@gmvaagglo.bzh

Semaine du Golfe : restrictions de circulation à Barrarac'h

Dans le cadre de la Semaine du Golfe 2025, la mairie de Séné a mis en place des restrictions de circulation les 29, 30 et 31mai.

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un parking à Barrarac'h, si vous êtes un professionnel et que vous avez besoin d'accéder à la cale durant cette période, des laissez-passer sont à votre disposition à la mairie de l'Île d'Arz.

Récupérer l'eau de pluie

Pour les iledaraïs intéressés dans l'acquisition d'un réservoir à eau de pluie à connecter aux gouttières, il reste quelques possibilités de cofinancement par l'Association des Iles du Ponant (AIP) en remplissant une demande sur le site de l'AIP avant le 31 mai : <https://www.iles-du-ponant.com/programme-sauve-qui-pleut>

Trop de voitures sur l'île ? Déjà en 1992...

C'est un vrai serpent de mer : il y a trop de voitures sur l'île ! Le problème ne date pas d'aujourd'hui. Pour preuve cet extrait du bulletin communal de Juillet 1992. Nous ignorons le nom de l'auteur de cette « supplique ». Nous connaissons bien en revanche celui du maire de l'époque : Jo Le Rohellec.

Supplique aux « rouleants »

*L'autre matin, me promenant,
Mains dans les poches, le nez au vent,
J'allai serein, de vers Le Lan,
Quand soudain, le silence brisant,
Un monstre énorme et mugissant,
Entreprit, fort brutalement,
De m'expédier dans le néant !*

*Vous m'allez dire que je suis vieux,
Râleur, grondeur et belliqueux !
Mais à ma vieille peau je tiens,
Et à la paix, au vivre bien !*

*Sur nos sentiers je veux flâner,
Dans nos ruelles musarder,
Pouvoir à tout moment rêver
Qu'aujourd'hui, comme dans le passé,
Je peux, du Bourg à Béluré,
Aller tranquille sur mes deux pieds,
Dans un paradis préservé !*

*Vous allez penser : « quel casse-pieds,
La voiture, c'est la liberté ! »
Mais moi, aux matins calmes je tiens,
Et à la brise, au vivre bien !*

Alors, îliens et vacanciers,

*Vous tous qui point ne travaillez,
Gardez vos voitures rangées,
Ou, mieux encore, oubliez-les
Sur un parking, dans un verger,
A prendre le temps réapprenez,
Et notre île vous en saura gré !*

*Vous m'allez dire que c'est fort beau,
Que toutes ces rimes et ces grands mots !
Mais au vent dans les mâts je tiens,
Et aux oiseaux, au vivre bien !*

*Oui, mais, quid des commerçants,
De tous ceux qui, bon an mal an,
Font vivre l'île en travaillant ?
Ils ont besoin, c'est évident,
De leur voiture, mais doucement !
Qu'ils roulent, toujours se souvenant,
Que la vie est un beau présent.*

*Je suis le râleur de service,
Si aimer son île est un vice,
Alors je suis un grand pêcheur,
De rouler en rond l'empêcheur !
Mais à ma petite île je tiens,
Et aux enfants, au vivre bien...*

La vie des commissions



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Solenn au Point Info

Solenn Hameroux vient depuis son enfance sur l'Île d'Arz. Elle la connaît donc très bien. Pour cette saison, c'est elle qui a pour mission d'informer les visiteurs qui viennent découvrir notre île.

Dans son petit local à Béluré, elle saura les accueillir et les renseigner. Infos pratiques bien sûr, mais aussi tout ce qu'il ne faut pas manquer pour faire de chaque visite une réussite !



Des visites accompagnées du Moulin et des œuvres Kawamata

Adèle, notre nouvelle médiatrice, est présente sur l'île, toutes les semaines du mardi au samedi inclus, pour accompagner le public à découvrir ou redécouvrir le moulin comme les œuvres éphémères de Tadashi Kawamata d'ici la Toussaint.

Les mardis, vendredis sont réservés aux scolaires. Les particuliers, eux, peuvent visiter le moulin les mercredis (10h et 16h) et samedi après-midi (16h). Pour assister aux visites accompagnées autour des œuvres de Kawamata, vous pouvez vous inscrire les jeudis (à l'exception du mois de juin, 10h et 14h) comme les mercredis ou samedis après-midi (14h). Il existe aussi des ateliers autour des œuvres (à partir de 6 ans) les samedis matin (10h) au musée.

Encore beaucoup d'autres propositions et visites thématiques à venir. Adèle ne manque pas de ressources et d'idées, les retours des visiteurs sont très enthousiastes, nous nous en réjouissons !
Inscriptions & renseignements : mediation@mairie-iledarz.fr et 07 49 17 78 93

Le musée a 10 ans

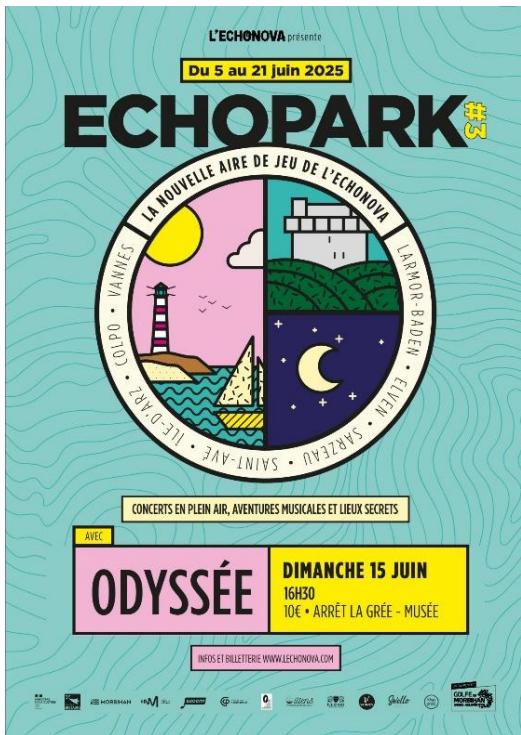


Notre musée Marins & Capitaines est un élément fort de la vie iledaraise et une belle proposition pour tous nos visiteurs. Nous fêtons cette année ses 10 ans. Déjà !

Fêter un anniversaire est une invitation à ne pas oublier. Ne pas oublier toutes celles et ceux qui ont contribué à ce que ce musée soit une réalité et participe à la vie culturelle de l'île aujourd'hui.

Vous êtes toutes et tous conviés à célébrer cet anniversaire.
Rendez-vous le samedi 7 juin à 11h15 Place de la Grée.

Echopark bientôt à l'Ile d'Arz, une aventure musicale



Pour la 3ème année consécutive, Echonova, la salle de musique actuelle de l'agglo, propose une mini-saison estivale avec des concerts hors les murs dans des lieux singuliers en petit comité et à prix réduit.

L'Ile d'Arz sera pour cette nouvelle édition la 5ème étape de 8 concerts insolites avec une proposition musicale électro portée par l'artiste alpin « Odyssée » dans un lieu encore mystère, le dimanche 15 juin.

Cet artiste français nous plonge dans un bain cosmique avec ses synthés modulaires. Chaque morceau qu'il produit est un moment unique, un véritable voyage sonore invitant la technologie, la créativité et l'environnement à interagir ensemble.

Rendez-vous dimanche 15 juin, 16h30 place de la Grée devant le CIPM, Prix : 10 € Pour plus d'informations et pour réserver vos places, le site d'Echonova :

<https://lechonova.com/evenement/echopark-3-etape-5-odyssee/>



Hébergement : Il nous manque encore 200 couchages chez l'habitant, la demande est grande ! Nous avons besoin de vous. Faites-vous connaître auprès des 12 référents Accueil/hébergement des quartiers (liste consultable Petit Courier n°52) ou directement en Mairie : 02 97 44 31 14 secretariat@mairie-iledarz.fr

Village Insulaires : Focus cette édition sur l'insularité : « Qui sommes-nous ? Qu'est-ce être insulaire aujourd'hui ? » Ce sera l'objet du grand débat cette année, mais aussi la thématique lancée à toutes les îles pour animer leur stand. « D'île en île, raconte-nous ton histoire. »

Comment mettre en avant l'identité et les particularités de notre île ? Un beau défi à relever. Pour participer, faites-vous connaître : geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr

Géraldine Daigremont



« PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

Le piégeage des frelons asiatiques

Le frelon asiatique continue de s'étendre sur le territoire métropolitain. Au printemps, les nids, dits primaires, ressemblent à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Fin juin-début juillet, la colonie migre pour s'installer à la cime d'un arbre ou dans une haie et devient alors plus difficile à identifier et à atteindre, constituant alors le nid secondaire. Il peut atteindre 1 m de diamètre. Durant l'hiver, ce nid périclite et ne sera pas réutilisé, les futures reines ayant quitté la colonie pour hiverner.



Le printemps est donc la période privilégiée pour la destruction des nids. La mairie vous accompagne pour programmer l'intervention d'un prestataire agréé pour leur destruction, méthode permettant d'éliminer la totalité des frelons d'une colonie. Vous pouvez contacter le secrétariat pour signaler la présence d'un nid sur votre parcelle. La mairie participe également aux frais d'intervention, à hauteur de 50%.

En parallèle, le piégeage des fondatrices de colonie peut être réalisé en avril et mai au moyen de pièges spécifiquement conçus pour le frelon asiatique. Les pièges artisanaux sont à éviter absolument car ils ne sont pas suffisamment sélectifs et vont tuer un grand nombre d'autres espèces, impactant donc la biodiversité.

Les seuls pièges recommandés sont à ce jour le piège à frelons BEEVITAL et le piège à frelons NEOPPI. La période de piégeage s'arrêtera à la fin du mois de mai. Cela laisse du temps pour se préparer pour l'année prochaine.

Clément Kouyoumdjian



ENTREtenir & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Véronique au service de rade

A bord du petit bateau rouge, vous la verrez sillonnner le plan d'eau de Penera. Cette année, c'est Véronique Le Barillec qui assurera le service de rade.

Véronique est dotée d'une solide expérience maritime et aura pour mission d'accueillir les plaisanciers en escale et d'assurer les transferts vers la cale.

Mai / juin : vendredi, samedi, dimanche.

Juillet/août : du mardi au dimanche.

De 11h à 14h00 et de 16h30 à 20h00



Laëtitia, la nouvelle recrue des services techniques



Comme vous le savez, Didier a pris sa retraite. Il est remplacé par Laëtitia Le Priol qui a pris ses fonctions le lundi 5 mai.

Sous la houlette de Fabien, elle rejoint ainsi une équipe en plein renouvellement.

C'est elle qui aura principalement pour mission l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Les rendez-vous

25 mai

CIPM 17h : Conférence " Pourquoi créer ?"

25 mai au 29 juin

CIPM "Regards sur l'Ile d'Arz" 30 peintures, 30 artistes, 1ile

27 mai

Semaine du Golfe, le Mardi de l'Ile d'Arz dès 11h à Penera

29 mai

Semaine du Golfe, Escale du midi flottille dès 11h à Penera

7 juin

CIPM à 11h15, 10 ans du musée

14 juin

Réunion publique : révision du PLU, 9h30 au Gourail

15 juin

Echonova : concert Echopark, *Odyssée*, rendez-vous 16h30 place de la Grée

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 15 juillet de 15h30 à 17h00, salle Greven
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Mardi 19,26 mai, 2,10(mardi),16,23,30 juin

COLLECTE BACS JAUNES

Mercredi mardi 20 mai, 3,17 juin

CIPM

Du mercredi au dimanche de 13h00 à 17h30

Médiation culturelle exposition Kawamata

Contact : mediation@mairie-iledarz.fr
07 49 17 78 93

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Samedi de 15h00 à 17h00

TY-INFO SERVICES

A la médiathèque de 09h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h30

Mardi : 10 juin
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

CONSULTATION DU Dr QUÉRÉ

22 mai, 19 juin
Espace Kerjouan
Sur rendez- vous : 02 97 44 31 00 (le matin)